

FONTAINE

rive gauche

364
décembre 2021

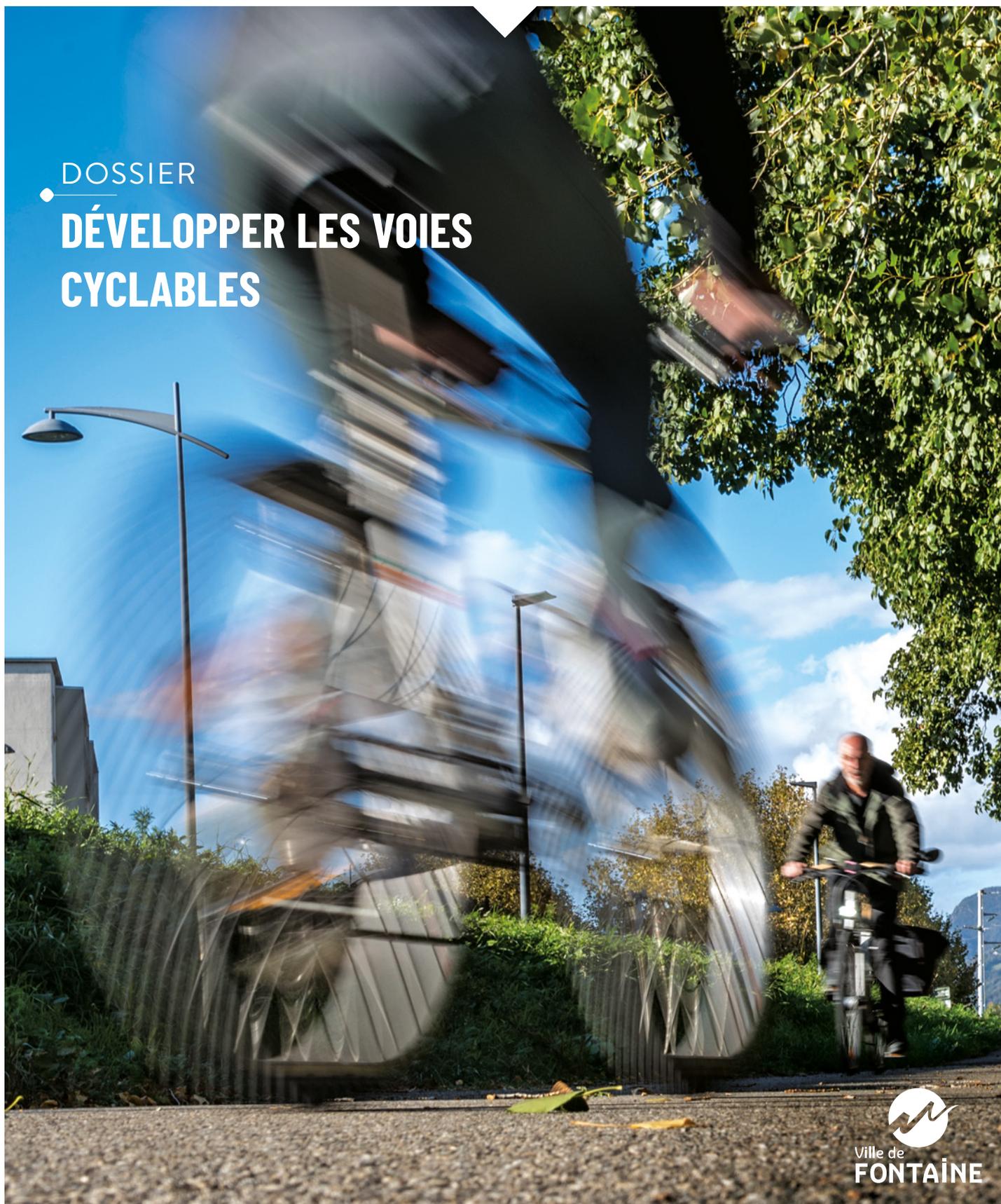
ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •

DOSSIER

DÉVELOPPER LES VOIES CYCLABLES



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ◆

Développer les voies cyclables



LES ACTUS ◆



- 6** Extension des jardins partagés de La Poya
- 9** Un plan d'investissement ambitieux

GRAND ANGLE ◆



- 16** Espace Nelson Mandela : l'envie de dynamiser le territoire !
- 17** Le Jardin du Vercors : un restaurant ouvert à tous

SORTIR ◆



- 18** Noël à Fontaine !
- 20** Exposition « Je ne me reconnais plus »

**LIBRE
EXPRESSION ◆**
22

VIE PRATIQUE ◆
23

COVID-19

Pour les événements en plein air : accès libre dans le respect des gestes barrières - Dans les équipements : pass sanitaire obligatoire

FONTAINE
rive gauche # 364
décembre 2021

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdín, Lydie Chevallier,
Nathalie Pascal

Photographies : Philippe Tripier

Conception graphique : Stéphanie Ogier, Laure Bossan
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion :

Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres entre le 8 et 15 décembre. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Noël pour tous

♥♥
De nombreuses animations sont prévues pour se retrouver et finir l'année ensemble dans un esprit chaleureux et féérique. ♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Une innovation de plus à Fontaine cette année : un marché de Noël qui se déroulera les 17, 18 et 19 décembre sur le parvis de l'Hôtel de ville. Cette 1^{ère} édition proposera des stands traditionnels d'objets en lien avec cette période de fête et des stands solidaires ainsi que de la restauration. De nombreuses animations sont prévues pour se retrouver et finir l'année ensemble dans un esprit chaleureux et féérique. Cirque, fanfare, cracheur de feu, jonglerie, feu d'artifice, gospel, maquillage... Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

À noter que chaque école exposera son sapin sur le marché de Noël. Une belle occasion de mettre en avant le talent de nos écoliers fontainois. En prime une nouvelle séance de cinéma gratuite pour les familles à La Source dans le cadre de l'opération « Fontaine fait son cinéma » déjà conduite pendant les vacances d'automne.

En cette période de fête, une pensée particulière est aussi portée à nos aînés. Comme l'année dernière, la commune organise la distribution d'un colis gourmand pour les personnes de 70 ans et plus. Pour les plus âgés et les plus isolés, nous nous rendons à domicile. Plus qu'un simple cadeau, c'est un moyen de marquer la reconnaissance que nous devons à nos aînés et de créer du lien entre les générations.

En matière de tranquillité publique nous poursuivons notre démarche de co-construction. Je vous invite à venir participer à notre 3^e réunion de démocratie participative sur le déploiement des nouvelles caméras de vidéoprotection le 16 décembre, salle Edmond Vigne, pour continuer nos échanges sur cet engagement municipal.

Informations, échanges, débats étaient au cœur des 9 réunions de quartiers qui viennent de s'achever. Je vous invite à poursuivre ce dialogue lors de la 1^{ère} cérémonie des vœux à la population le 7 janvier 2022 à 18h30 à La Source.

La fin d'année sera ponctuée de belles manifestations, innovantes et festives où je serai très heureux de vous retrouver. En attendant, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Avec mes sentiments dévoués



Hommage
Jacques Maisonnat

Jacques Maisonnat est décédé le 9 novembre dernier à l'âge de 80 ans.

Dès son plus jeune âge, il milite à l'Union des vaillants et vaillantes, une organisation de jeunesse liée au Parti communiste français puis au sein des Pionniers de France, une association d'éducation populaire dont il devient le secrétaire dans les années 1970. Il œuvre pendant de nombreuses années au sein du comité local de la Fnaca en tant que co-président. Directeur des logements ouvriers fontainois, il participe à la rénovation urbaine de Fontaine. Il crée et préside l'Office fontainois de l'enfance et la jeunesse au service des jeunes de Fontaine. Il assure également durant plusieurs années la présidence de la Paio Mission Locale (Permanences d'accueil information et d'orientation).

À la retraite, il s'implique dans l'association Mémoires, dont il était dernièrement le Président.

Guy Hugon

Monsieur Guy Hugon est décédé le 15 octobre dernier à l'âge de 86 ans. Boucher-charcutier dans le quartier Saveuil, il débute dans les années 1950 en tant qu'apprenti au sein de la boucherie familiale où il poursuit toute sa carrière. Il va développer son commerce avec son épouse Marie-Paule. Guy Hugon était bien connu et particulièrement apprécié de tous les commerçants du quartier Saveuil et des habitants.



Jeunesse

GÈRE TA CONSO !

Engagée avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), la Ville de Fontaine a proposé une série de rendez-vous en octobre et novembre : formations et ateliers en direction des parents et professionnels, escape game pour le public proposé par le service jeunesse ainsi que 2 rencontres « Pause café » dans les Maisons des habitants (ex-centres sociaux), en présence d'un addictologue. Ce projet a pour ambition de sensibiliser localement les jeunes sur les consommations excessives et dangereuses.



Inédit

Le Jeu des 1000 € à Fontaine !

Le célèbre jeu des 1 000 € rassemblant 1,5 millions d'auditeurs chaque jour, du lundi au vendredi à 12h45 sur France Inter, sera à Fontaine mercredi 26 janvier 2022.

Tous les habitants sont invités à participer (sans inscription préalable).

Rendez-vous à la salle Edmond Vigne dès 16h45 (adultes) puis à 18h30 (jeunes et adultes) pour la sélection et l'enregistrement de l'émission.

Plus d'infos
06 46 90 24 76



Éducation

CONSTRUIRE L'ÉCOLE DE DEMAIN

L'équipe municipale a fait de l'éducation une de ses priorités. La réussite de tous, l'épanouissement des enfants ainsi que l'entretien et la modernisation des écoles sont au cœur des préoccupations quotidiennes. Un cycle de rendez-vous avec les habitants est prévu en février.

La Ville gère les bâtiments des 17 écoles pour un investissement de 1 086 000 €, inscrit au budget 2021. Une enveloppe de 700 000 € a été votée cette année pour des travaux d'amélioration et de modernisation des écoles et accueils de loisirs. Parallèlement, de nouveaux postes informatiques sont installés dans toutes les salles de classes en élémentaire. 18 M€ seront investis durant le mandat pour améliorer les conditions d'apprentissage des écoliers. La 1^{ère} grande opération concerne le lancement du projet de reconstruction du groupe scolaire Robespierre. Suite à la concertation menée, les travaux de végétalisation de la cours d'école Anatole France seront engagés prochainement.

Une co-construction

Des temps forts de concertation avec ateliers participatifs sont prévus à Fontaine au mois de février.

L'objectif est de s'approprier le sujet et donner un avis sur l'école du 21^e siècle. À l'issue de ces consultations autour de la rénovation des établissements, de l'attractivité des écoles ou encore de l'éducation à l'environnement, une réunion publique aura lieu au printemps afin de présenter le « plan écoles » à destination de tous les établissements scolaires de Fontaine.



Parole d' élu

"Nous voulons impulser une nouvelle dynamique et basculer réellement dans l'école du 21^e siècle. Pour cela, il faut s'appuyer sur une politique ambitieuse de travaux et proposer des équipements adaptés autour du numérique. Nous voulons échanger avec les habitants et tous les acteurs du quotidien, familles, équipes enseignantes et agents municipaux. Nous sommes à l'écoute de tous et nous souhaitons répondre aux besoins réels de terrain."

Julien Bouvier, Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

Sécurité

Vidéoprotection, prochaine réunion publique



L'extension du dispositif de caméras vise à lutter contre les nuisances, trafics et dépôts sauvages. En complément, le déploiement de la vidéo-verbalisation permet de combattre les incivilités routières.

Afin de poursuivre sa démarche de concertation avec les habitants, la Municipalité organise une réunion publique. Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger autour de la carte finale d'implantation des caméras de vidéoprotection sur la commune.

Judi 16 décembre à 19h
→ Salle Edmond Vigne



Saisies et confiscations des 2 roues !

En 2021, l'équipe de la police municipale a effectué une dizaine de saisies de véhicules non-homologués ou confiscations de scooters et motos sur le territoire fontainois. Cette démarche s'inscrit notamment dans la lutte contre les rodéos sauvages.



« Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ? »

Du 15 au 19 novembre, l'espace 3 POM' a accueilli une exposition autour des compétences psychosociales et de l'accompagnement à la parentalité. En abordant des thématiques variées comme les émotions, les caprices ou les disputes, l'initiative a permis de proposer plusieurs temps d'échanges afin de réfléchir sur les comportements dans les familles et les solutions face aux situations du quotidien.



Armistice du 11 novembre 1918

Les Fontainois étaient nombreux le jeudi 11 novembre pour rendre hommage aux combattants et soldats morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Lors de cette cérémonie commémorative, le Maire Franck Longo, accompagné de Christian Faure, Conseiller délégué au devoir de mémoire et de son équipe, a salué l'ensemble des associations d'anciens combattants et remercié le Réveil fontainois et l'Écho des Balmes pour leur participation.



Environnement

EXTENSION DES JARDINS PARTAGÉS DE LA POYA

La Ville vient de signer une nouvelle convention avec l'association les Écojardiniers fontainois permettant de mettre à disposition des parcelles communales. L'association s'engage, de son côté, à assurer la gestion des jardins partagés du site de La Poya.

L'objectif de l'association est de permettre aux Fontainois de pratiquer le jardinage dans un cadre convivial, en favorisant la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle.

Nouveauté de la convention signée : une parcelle supplémentaire aménagée qui a vocation à accueillir des associations partenaires des Écojardiniers telles que Sainte Agnès qui accompagne des personnes porteuses d'un handicap.

Des bénévoles très investis !

Les bénévoles ont récemment réalisé des travaux d'envergure avec la mise en place d'un cabanon. Ils ont planté des arbres et installé une ruche pédagogique. Cinq personnes sont en formation apiculture et des visites de la ruche et des jardins seront proposées au printemps.

Ces projets bénéficient du soutien de la Ville, de la Métropole et de l'État (via le plan de relance).

Plus d'infos : ecojardins-fontainois.fr



Concertation

Un nouveau nom pour l'ex-MTL !

Une démarche de concertation est lancée auprès des habitants dans le but de trouver un nom au bâtiment de l'ex-MTL (Maison du temps libre) et d'y associer un nom de femme célèbre. Ce bâtiment accueille le service jeunesse et Le Pij (Point information jeunesse).

Le service jeunesse a déjà mené des actions de proximité auprès des jeunes des collèges et lycées. Mais l'ensemble de la population fontainoise est invitée à donner son avis en répondant à cette question :

Si vous deviez citer le nom d'une femme célèbre et engagée, lequel choisiriez-vous ?

Où déposer vos propositions ?

Une boîte à noms est à disposition au Pij, 38 bis mail Marcel Cachin où chacun peut déposer ses propositions. Il est aussi possible de les transmettre par mail à : service.jeunesse@ville-fontaine.fr

Plus d'infos : **04 76 85 91 17**



École Paul Langevin

JE DESSINE SUR LES MURS

Lors de l'édition 2021 du Grenoble Street Art Fest, l'artiste Juin a réalisé une fresque sur le mur d'une façade de l'école Paul Langevin. Récemment, des élèves ont participé à des ateliers et réalisé à leur tour une œuvre collective.

Suite à la réalisation de la fresque de Juin, la Ville de Fontaine et la Directrice de l'école Paul Langevin ont souhaité organiser un projet d'éducation artistique et culturel permettant aux enfants de rencontrer l'artiste et d'être initiés à la pratique du street art. L'artiste Juin a animé plusieurs séances avec les élèves de CE1-CE2 qui ont abouti à la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école.

Cette création a récemment été inaugurée en présence du Maire Franck Longo et des élus, d'Elsa Santamaria, Inspectrice de l'Éducation nationale, de Pascale Guséné, Directrice de l'école Paul Langevin, de l'artiste Juin et de Jérôme Catz, Directeur du Street Art Fest de Grenoble. Une belle initiative qui a permis de faire du lien entre l'école et l'art !

Médiation

Les galets culturels ont été trouvés!

Deux médiatrices de la Ville de Fontaine se sont récemment rendus à l'École Anatole France et à l'École Les Balmes pour y dispenser des ateliers créatifs autour des arts plastiques, de la musique et de la lecture. Objectif de ces ateliers : accompagner les élèves dans la décoration de galets ayant vocation à être cachés à proximité de La Source, du VOG et de la médiathèque Paul Éluard. Cette opération Trouves ton galet culturel a aussi permis de remettre à l'honneur les 3 équipements culturels de la Ville. Parmi les galets cachés, il y avait 3 galets d'or qui permettaient de gagner 3 coffrets culturels. Les 3 galets ont été trouvés ! Les 3 gagnantes sont Adèle Cailler, Mya Cappizzi et Assia Khalifi.



Vœux du Maire à la population

À vos agendas !

Fontainoises, Fontainois, vous êtes tous invités à la présentation des vœux du Maire :

Vendredi 7 janvier 2022 à 18h30

→ La Source



Fontaine fait son cinéma !

Fin octobre, pendant les vacances de la Toussaint, 2 films pour enfants (*Petit vampire* et *La légende de Manolo*) ont été proposés à La Source, spécialement pour Halloween ! Les enfants ont été accueillis par des sorcières et ont dû se faufiler parmi les toiles d'araignées pour découvrir les films et vivre quelques frayeurs sympathiques... La projection était gratuite pour les Fontainois.

Prochain rendez-vous :

Samedi 18 décembre à 15h30

Yeti et Compagnie

→ La Source

À partir de 7 ans

Gratuit, places à retirer à La Source



**Conseil municipal
Retour sur la séance
du 15 novembre**

**Avis sur le projet de modification
du plan local d'urbanisme
intercommunal (PLUi)**

Par délibération du 20 décembre 2019, le Conseil métropolitain a approuvé le PLUi. Les modifications demandées par Fontaine portent sur des informations à rectifier ou mettre à jour. Mais au-delà, la commune entend **améliorer le cadre de vie et la qualité urbaine, en proposant de limiter les hauteurs des bâtiments** dans les secteurs d'habitat résidentiel. La Ville souhaite aussi renforcer la qualité des logements notamment au travers de **la végétalisation des opérations et en sauvegardant les vues sur les massifs.**

 Adoption à l'unanimité :
29 voix pour et 6 abstentions

**Présentation du rapport 2021 sur la
situation en matière d'égalité entre
les femmes et les hommes**

Chaque année, les communes de plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport sur la situation comparée entre les femmes et les hommes et les mesures mises en œuvre pour promouvoir l'égalité. Le rapport présente notamment les actions menées : le travail en réseau pour une culture commune en matière d'égalité, la sensibilisation auprès des scolaires et du grand public, l'accompagnement en vue d'une insertion professionnelle, le sport, la culture et les loisirs comme vecteurs d'émancipation, la santé pour promouvoir l'égalité...

 Le Conseil municipal prend acte

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur [youtube.fr](https://www.youtube.com/)

**Prochain Conseil municipal le
20 décembre à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live



Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Conseil municipal. Questions/réponses du 15 novembre.

"Je voulais savoir si les Fontainois pouvaient avoir un rapport de fréquentation de La Source. Je cherche en vain dans la programmation des pièces de théâtre, des spectacles de danse, du cirque... Enfin, pendant les vacances, vous avez ouvert La Source pour une diffusion de films et je me demandais si cette disposition serait reconduite ?"

Question de Jérôme Camilleri

Réponse d'Isabelle Ribeiro, Adjointe à la culture et vie démocratique

"La Municipalité souhaite faire de la culture à Fontaine un marqueur d'attractivité. La Source doit être le fer de lance de notre politique culturelle. Un conseil d'établissement va dresser un bilan des derniers mois d'activité de La Source qui sera communiqué auprès des habitants. Le projet de La Source est pensé en direction de la musique. Cette orientation permet à la Ville de bénéficier de subventions de diverses institutions. Les services de la Ville travaillent cependant à diversifier l'offre culturelle à partir de nos orientations en proposant d'autres formes artistiques : pièce de théâtre, spectacles dédiés au jeune public... "Fontaine fait son cinéma" a ainsi proposé aux familles fontainoises 2 séances gratuites de cinéma. Face à ce succès, l'opération sera renouvelée lors des vacances scolaires. La Source n'est cependant pas un lieu d'exploitation cinématographique et ne peut pas se substituer à un "cinéma classique". Enfin, La Source est un outil de sensibilisation et de pratique artistique, au travers de son conservatoire et de ses studios de répétition et de la médiation culturelle. Les médiateurs ont par exemple développé des ateliers de danse dans les centres de loisirs durant les vacances scolaires, de la musique assistée par ordinateur, du théâtre, du cirque..."

"J'ai été étonnée ce matin de voir des panneaux « ACCA Fontaine, chasse en cours, soyons prudents ». J'étais entrain de faire un footing aux Vouillands, au niveau du parking du petit désert. Je croyais que la chasse n'était plus autorisée sur la commune depuis le 28 septembre dernier."

Question de Sophie Salingue

Réponse de Isabelle Jimenez Debez, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

"La commune a récupéré son droit de chasse par une délibération du 22 mars 2021 afin d'encadrer plus strictement cette activité. Elle peut désormais empêcher la chasse sur les parcelles communales mais pas sur les parcelles privées. Le bois des Vouillands représente 436 hectares, dont 300 hectares se situent sur la commune de Fontaine. Sur ces 300 hectares, 52% appartiennent à la Ville, 32% à des propriétaires privés et 11,5% à la Métropole. Nous souhaitons interdire la chasse sur les parties les plus fréquentées pour protéger les promeneurs. Avec l'appui de la Fédération départementale de chasse, nous cherchons un accord avec l'ACCA pour les parcelles privées. En attendant, la chasse reste autorisée sur les terrains privés pendant la période ouverte à la chasse (du 15 septembre 2021 au 28 février 2022). Elle est par contre interdite sur les terrains communaux. L'endroit dont vous parlez est situé en dehors du périmètre communal. À l'issue des discussions avec l'ACCA, nous informerons les habitants des zones sans chasse par voie de panneaux dans le bois des Vouillands et via les réseaux de communication de la Ville (site internet, Facebook, magazine municipal...).



Finances

UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

Lors du conseil municipal du 15 novembre, les élus ont présenté le rapport d'orientation budgétaire 2022. Ce rapport est un état des lieux de la situation financière de la commune et de ses perspectives au regard du contexte économique général. Il s'appuie, notamment, sur la relance des dépenses d'investissement sans augmentation de la pression fiscale.

44 millions d'euros programmés pour faire évoluer Fontaine

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) de 44 millions d'euros a été acté. Le PPI permet le déploiement d'investissements rationalisés sur l'ensemble du mandat.

Cette démarche ambitieuse et volontariste vise à moderniser la commune, assurer de meilleures conditions pour l'apprentissage des enfants, favoriser l'émancipation des jeunes, accélérer la transition écologique, améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants.

Comment seront financés ces investissements sans augmenter les impôts ?

- Subventions d'investissement octroyées par l'État, la Région, le Département et d'autres partenaires
- Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) qui permet aux collectivités de récupérer auprès de l'État une partie de la TVA sur les investissements réalisés, faisant ainsi entrer la commune dans un cercle vertueux
- Recours à l'emprunt à hauteur de 19 millions d'euros
- Auto-financement dégagé sur la gestion rationalisée des budgets de fonctionnement.

Répartition des investissements pour le mandat : 44 087 000€



Programme d'économie d'énergie : **2 500 000 €**



Extension des équipements numériques dans les écoles : **160 000 €**



Programme de vidéoprotection : **1 000 000 €**



Plan de renouvellement du parc de véhicules ZFE : **1 764 000 €**



Programme d'accessibilité : **1 200 000 €**



Plan d'aménagement des entrées de ville et grandes voiries : **1 500 000 €**



Plan de végétalisation et d'entretien des espaces extérieurs : **2 650 000 €**



Extension du cimetière de l'argentière : **160 000 €**



Plan de sortie des portages fonciers : **790 000 €**



Plan écoles :
Reconstruction de l'école Robespierre : **14 980 000 €**
Reconstruction de l'école Marcel Cachin : **1 986 000 €**
Rénovation des écoles : **4 200 000 €**



Aménagement Espace naturel urbain Robert Vial / Robespierre : **1 500 000 €**



Rénovation Centre de Saint-Nizier : **1 800 000 €**



Autres dépenses d'investissement : **7 897 000 €**



DÉVELOPPER LES VOIES CYCLABLES, UN ENJEU DE QUALITÉ DE VIE ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Les mobilités douces et notamment le vélo contribuent à améliorer la qualité de vie et la santé de tous en offrant des alternatives aux déplacements automobiles. Sans opposer les différentes formes de déplacements mais en affirmant un nécessaire apaisement de la circulation motorisée, la Ville de Fontaine élabore son plan vélo pour développer les itinéraires cyclables et proposer un maillage de son territoire. Le schéma directeur cyclable de la Métropole, travaillé avec chaque commune, verra le jour en 2022.



48 % assidus **13 %** réguliers

À Fontaine,
48 % des habitants interrogés
déclarent faire du vélo de manière
assidue (plus de 3 fois par semaine)

13 % de manière régulière
(1 à 3 fois par semaine)

Enquête Ville de Fontaine - 2020

+50 %

Dans la Métropole,
la circulation à vélo
a augmenté de **50 %**
entre 2008 et 2018.

Enquête Observatoire des
déplacements/AURG - 2018



Nouveau, une signalisation pour les cyclistes !

La Municipalité a validé l'installation prochaine de nouveaux panneaux "Cédez-le-passage cycliste au feu rouge." Cette signalisation à destination des cyclistes va leur permettre de franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt (en tournant à droite, dans certains carrefours identifiés), sous réserve de céder le passage à tous les usagers, en particulier les piétons.

L'ALTERNATIVE VÉLO

La pratique du vélo en ville présente de multiples avantages : lutte contre la pollution, bénéfiques pour la santé, gain de temps, économies, réduction du trafic automobile... Avec la crise sanitaire, ce mode de déplacement a été largement mis en avant pour lutter contre la pollution de l'air et désengorger les routes et transports en commun.

Un mode de déplacement en forte progression

Les villes sont de plus en plus embouteillées et l'augmentation du trafic oblige à revoir les déplacements. La pratique cycliste est un mode de déplacement en forte progression auprès des citoyens.

Mais si certains utilisent déjà facilement le vélo, d'autres ont besoin d'espaces sécurisés, notamment quand ils sont accompagnés ou lorsqu'ils transportent des enfants. Pour renforcer la pratique, l'aménagement des espaces publics est nécessaire afin de permettre aux usagers de se déplacer selon leurs besoins et leur niveau de pratique.

Favoriser la pratique

En septembre 2018, le Gouvernement a lancé un plan vélo très attendu par les associations, collectivités, habitants et acteurs locaux. Ce plan interministériel sur plusieurs années souhaite augmenter la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens des Français et s'articule notamment sur des questions de sécurité ainsi que des avantages financiers. Plus récemment, avec les mesures autour de la crise sanitaire, les Français ont été encouragés à prendre leur vélo plutôt que les transports en commun.

Aussi, un soutien financier et technique est apporté aux collectivités qui se sont lancées dans la création de pistes cyclables temporaires.

Chronovélo à Fontaine : un itinéraire à l'étude

La Métropole propose dans l'agglomération grenobloise un vaste réseau cyclable sécurisé (plus de 300 km), mais aussi 9 000 cycles en location, 12 000 places de stationnement et des stations de repos. Le réseau Chronovélo met à disposition plus de 40 km de liaisons entre les communes de la Métropole. Il existe 4 axes, dont 1 axe Fontaine-Grenoble-La Tronche-Meylan.

L'itinéraire définitif de la Chronovélo à Fontaine est encore à l'étude. Conformément au vote des habitants, la Municipalité a demandé à ce que l'itinéraire le long de la voie de tram, avenue Aristide Briand, soit étudié en priorité. Cet aménagement va nécessiter, le cas échéant, des travaux spécifiques pour mettre en place une voie structurante et sécurisée.

Plus globalement, le schéma directeur cyclable de la Métropole, en cours d'élaboration, va étudier les préconisations et propositions des communes et proposera l'année prochaine un vaste réseau de lignes structurantes (Chronovélo) et des voies secondaires.



TempoVélo : dispositif provisoire

Afin de limiter le recours à la voiture, la Métropole et le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) ont encouragé la pratique du vélo en créant 18 km de pistes cyclables provisoires dans toute l'agglomération (Grenoble, Fontaine, Échirolles, Saint-Martin-d'Hères). Ces pistes TempoVélo proposent un tracé qui suit en grande partie celui des lignes de transport structurantes telles que le tramway et les Chrono bus. Ces espaces provisoires sont matérialisés par des marquages au sol et des plots et viennent en complément des pistes cyclables existantes.

1,6 km d'aménagement sont ainsi été réalisés à Fontaine. À la demande des habitants, cette expérimentation est déployée avenue Aristide Briand, rue de la Liberté et sur les quais du Drac.

Chronovélo : conformément au vote des habitants, la Municipalité a demandé à ce que l'itinéraire le long de la voie de tram, avenue Aristide Briand, soit étudié en priorité.



Proposition de la Ville de Fontaine pour le schéma directeur cyclable métropolitain

Chronovélo

Options d'itinéraires à l'étude

 Pistes cyclables secondaires à créer ou conforter

 Piste bidirectionnelle

★ Pôle générateur de déplacements (équipements publics, parcs,...)

 Écoles  Collèges

 Pôles commerciaux

◀ Accès berges



Des requalifications de voiries suivront également dans d'autres secteurs :

 **Avenue du Vercors.** Cette avenue constitue un enjeu fort d'entrée de ville et d'attractivité commerciale. Compte-tenu du trafic très important, l'aménagement en faveur de l'apaisement de la circulation automobile et de la fréquentation des piétons et des deux-roues est aussi un axe essentiel. De plus, cet aménagement doit s'articuler avec celui du pont du Vercors dans le cadre des travaux de réaménagement de l'A480 et doit prendre en compte les préconisations issues de l'étude de requalification des entrées de ville.

 **Rue de la Sure.** Cette rue constitue une entrée principale de la commune depuis l'A480 et Sassenage. À ce titre, son aménagement revêt également un enjeu fort pour la commune permettant la circulation de tous les modes de déplacement. Les études en cours doivent se poursuivre avec une concertation des riverains.

 **Rue Doyen Gosse.** Les travaux engagés pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement doivent constituer une opportunité pour procéder à des aménagements de qualité répondant aux préoccupations des riverains.

PLAN VÉLO : LA VILLE AFFIRME SES PRIORITÉS

La Ville de Fontaine a formalisé auprès de la Métropole ses priorités concernant l'aménagement des voiries et le développement des voies cyclables (réseaux principaux et secondaires). Avec 3 mots d'ordre : la sécurité, l'apaisement de la circulation et un cadre végétalisé.

Les aménagements cyclables ne sauraient se limiter à la Chronovélo et la TempoVélo reste un dispositif provisoire. L'objectif est de proposer aux cyclistes des déplacements en toute sécurité dans la commune. Les continuités cyclables constituent ainsi un enjeu majeur sur le territoire fontainois.

Depuis le début du mandat, un dialogue serein mais exigeant est enclenché avec la Métropole, compétente en matière de développement cyclable dans l'agglomération.

À ce titre, un certain nombre d'aménagements sont envisagés pour rattraper le retard en termes de mobilités douces.

 **Boulevard Joliot-Curie.** C'est un axe nord-sud structurant de la commune qui subit un trafic routier important. Le manque de continuité cyclable amplifie l'insécurité de cette voirie pourtant empruntée par de nombreux cyclistes. Des aménagements sont à l'étude pour offrir un tracé de qualité.

 **Mail piétons-cycles François Marceau.** La réalisation de ce projet est essentiel pour le secteur et pour le développement des Portes du Vercors. Elle va permettre un lien sécurisé avec les berges du Drac.

 **Boulevard Paul Langevin.** La piste cyclable aménagée il y a quelques années est peu lisible, discontinue et mal traitée dans les carrefours. Cette piste doit être confortée et réaménagée d'autant qu'elle joue un rôle important sur les mobilités de la rive gauche du Drac pour les liaisons entre Sassenage, Fontaine, Seyssinet-Pariset et Seyssins.

 **Mail Marcel Cachin.** Les bandes cyclables actuelles sont peu pratiques et source d'insécurité pour les cyclistes. Une étude d'aménagement va être lancée.



Des vélos électriques et trottinettes en libre service ?

En lien avec la Métropole et le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), la Ville de Fontaine va étudier l'installation d'un service de location de trottinettes électriques et de vélos à assistance électrique en libre service. Les habitants pourraient ainsi bénéficier dès l'été prochain d'un nouveau service pratique et écologique pour leurs déplacements quotidiens.



Le pont du Vercors

Suite à la réouverture de la circulation dans les 2 sens sur le pont Esclançon, une voie cyclable a été sécurisée sur le pont du Vercors. Un itinéraire bidirectionnel définitif sera réalisé en lien avec l'aménagement de l'échangeur Vercors (A480).



RECUEILLIR L'AVIS DES HABITANTS POUR AUGMENTER LA PRATIQUE DU VÉLO

Avant de lancer des travaux d'aménagement, la Municipalité interroge et consulte les habitants : enquête sur les habitudes de déplacements, ateliers participatifs, consultation sur place, les initiatives sont variées pour répondre aux questions et adapter les projets.

Forte de 630 réponses au questionnaire (diffusé via Facebook et Fontaine rive gauche) la Ville a organisé un temps de restitution en novembre 2020 sous la forme d'un Facebook live, en présence du Maire Franck Longo, de son équipe ainsi que des représentants de la Métropole, dont le Vice-président Sylvain Laval (également président du Smmag) en charge des questions de mobilité.

Consultation des habitants

Les principaux résultats de l'enquête : 54,5 % des personnes interrogées se sont dites prêtes à faire des déplacements réguliers à vélo en cas d'amélioration des parcours. Les points à améliorer : la connexion de la TempoVélo* avec un réseau plus dense de pistes cyclables et avec les commerces et équipements de la Ville. Et plus généralement sur les déplacements à vélo, la question de la sécurité (incivilités routières, portions à proximité des écoles), la nécessité d'améliorer la signalétique et une demande plus importante de stationnement vélos. Destinés à tous, pour un usage minute, à la 1/2 journée, à la journée ou la nuit, les arceaux sont indispensables pour la pratique. La Ville a pris en compte les différentes remarques des habitants à ce sujet pour les futurs aménagements cycles.



*Les pistes provisoires TempoVélo ont été déployées l'année dernière avec l'idée de mieux structurer et mailler le réseau cyclable. Le but ? Offrir une alternative à l'utilisation de la voiture par des aménagements venant en complémentarité des lignes de transports en commun. La Ville de Fontaine a été la 2^e commune de l'agglomération (après Grenoble) à proposer ce dispositif aux habitants.



CHALLENGE MOBILITÉ, LE PERSONNEL DE LA VILLE MOBILISÉ !

Les agents de la Ville de Fontaine ont participé avec succès au challenge mobilité régional 2021.

Les différents services communaux se sont largement mobilisés le temps d'une journée en septembre pour se déplacer autrement qu'en voiture pour se rendre au travail et agir concrètement en faveur de l'environnement. Près de 100 agents (quasiment le double de l'édition précédente) ont participé à l'opération en optant ce jour-là pour le covoiturage, les transports en commun mais aussi la marche, la trottinette et bien sûr le vélo. En 1 an, la Ville a gagné 12 places dans le classement du challenge mobilité (catégorie Métropoles). Une belle initiative pour valoriser les mobilités douces et impulser un changement de pratique.

Plan de mobilité

Tout au long de l'année, dans le cadre de son plan de mobilité, la Ville propose à ses agents différentes aides : un forfait mobilité durable, venant indemniser l'utilisation du vélo ou encore une prise en charge à 100% de l'abonnement pour la location d'un Métrovélo classique ou d'un vélo à assistance électrique... En matière de mobilités, la Municipalité se doit d'être exemplaire. Une volonté forte qui se traduit par des actions concrètes. Pour rappel, dès le début du mandat, les élus ont supprimé les voitures de fonction et le Maire ainsi que les élus se déplacent quotidiennement à vélo.

Cycles & Go

Créée en 2017, l'association Cycles & Go est une structure d'insertion par l'activité économique, spécialisée dans le recyclage de vélo. Cycles & Go récupère des vélos et s'organise autour d'un atelier de réparation en proposant une remise en état et un magasin de vente. L'objectif est double : favoriser le retour à l'emploi pour un public en difficulté professionnelle et donner une nouvelle vie aux vélos en luttant contre le gaspillage et en faisant la promotion des déplacements doux.

Plus d'infos :

www.cycles-go.com

15 rue de l'Abbé Vincent - 04 76 25 51 10

La Brico

En lien avec la Ville dans le cadre d'actions autour des mobilités douces, l'association solidaire La Brico propose un atelier participatif de bricolage et de mécanique vélo. Ce lieu encourage la mise en commun des savoirs et des outils.

Plus d'infos :

14 rue Maréchal Joffre - 07 67 05 99 01



2

QUESTIONS À Luc Forestier

Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces

Quel est le projet de la Municipalité concernant la pratique du vélo à Fontaine ?

Nous avons hérité d'un réseau cycles quasi-inexistant. Face à l'urgence de la situation, nous avons tout fait pour initier rapidement les aménagements nécessaires en direction des axes prioritaires et secondaires. En effet, il faut penser la pratique du vélo avec ses axes structurants et ses continuités cyclables pour mailler efficacement la commune. Notre méthode : offrir des aménagements de qualité, en lien étroit avec la Métropole en charge de ces questions et en concertation avec les habitants, à l'image de la vaste consultation menée l'année dernière. Il faut penser les déplacements de manière globale et dans un esprit de complémentarité, sans opposer les pratiques de chacun et les différentes mobilités. Face à l'urgence écologique, nous souhaitons apaiser la circulation, mais pour cela, il faut proposer les aménagements qui vont avec. Dans ce cadre, nous avons exprimé nos priorités auprès de la Métropole et des études sont en cours dans différents secteurs de la commune. Notre volonté est de sécuriser les parcours et d'améliorer le cadre de vie. Le processus est lancé.

Quels sont les aménagements à venir ?

Le tracé TempoVélo est un dispositif provisoire. Ainsi, 2 itinéraires de Chronovélo sont à l'étude afin de pérenniser un parcours cycle dans notre commune. Et plus largement, le schéma directeur de l'agglomération sera officialisé l'année prochaine et regroupera tous les axes structurants pour se déplacer à vélo. De notre côté, nous pensons que l'avenue Aristide Briand ainsi que l'avenue Ambroise Croizat jusqu'au secteur de La Poya (le long de la voie du tram) constituent l'itinéraire le plus adapté pour le futur tracé Chronovélo à Fontaine. Les autres grands aménagements à venir se situent au niveau de l'avenue du Vercors, dans la continuité des travaux de l'A480 et dans le cadre du projet de redynamisation des entrées de ville, sans oublier le boulevard Joliot-Curie qui traverse la commune du Nord au Sud ainsi que la rue de la Sure pour ne citer que ceux-là. Les objectifs sont clairs : faciliter les mobilités, végétaliser les espaces et offrir un maillage complet du territoire communal. Plus globalement, il s'agit d'une politique ambitieuse, en lien avec les habitants, pour donner une nouvelle image de Fontaine.

La Métropole et vous



Zoom sur le Conseil métropolitain du 22 octobre

Éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois.

Appel à projets : réduction des déchets et économie circulaire

Pour atteindre les objectifs du Schéma directeur Déchets, il est indispensable de sensibiliser les citoyens et faire émerger de nouveaux services locaux et de nouvelles solutions innovantes. La Métropole veut soutenir des projets exemplaires, en matière d'économie circulaire et de réduction des déchets. Un appel à projets est lancé et s'adresse aux associations et établissements publics. Les projets peuvent prendre la forme de créations d'activités, d'initiatives en faveur du changement des pratiques ou encore d'animations. Les thèmes : la lutte contre le gaspillage, la seconde vie des produits, les alternatives aux emballages...

Convention Ademe, dispositif Prime Air Bois

Afin d'améliorer la qualité de l'air, la Métropole a lancé en 2015 un dispositif d'aide aux particuliers pour le remplacement des appareils de chauffage au bois, avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La convention de financement de ce dispositif avec l'Ademe est prolongée jusqu'en 2024 et la promotion de cette initiative va être renforcée.

Fonds d'aide aux jeunes

Le Fonds d'aide aux jeunes (Faj) est un dispositif destiné à aider les 18-25 ans dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle, soit sous forme d'aides financières individuelles soit en finançant des mesures d'accompagnement au travers d'actions collectives. Un mode d'intervention d'urgence (Faju) est également prévu afin de faire face aux situations les plus délicates, en lien avec les Missions locales. La Métropole confirme ce fonds d'aide pour un public en difficulté.

Plus d'infos :
www.grenoblealpesmetropole.fr
 rubrique La Métropole/Conseils métropolitains



Éducation populaire

ESPACE NELSON MANDELA : L'ENVIE DE DYNAMISER LE TERRITOIRE !

L'association Viltais s'est installée le 1^{er} décembre dans les locaux de l'espace Nelson Mandela.

Avec un esprit d'innovation et un réel enthousiasme, l'équipe de l'association Viltais a pris place dans le bâtiment de la rue de la Liberté : Myriam Arnaud (coordinatrice animation socio-culturelle), Cyril Keller (coordinateur culture-événements) et Bénédicte Farigon (directrice). D'autres personnes vont rejoindre l'équipe dans les semaines à venir pour renforcer les aspects administratifs et l'animation.

En mettant en avant un projet inspiré de l'éducation populaire, l'association souhaite faire de l'espace Nelson Mandela un lieu pour tous, inventif et animé. Les associations hébergées vont poursuivre leurs activités et toutes celles qui ont des idées nouvelles sont les bienvenues. En début d'année prochaine, une consultation citoyenne sera lancée afin d'associer les habitants au projet : consultations en ligne, soirées-débats, ambassadeurs chargés de recueillir la parole des habitants... Un moyen de faire émerger de nouvelles propositions à destination du plus grand nombre. Un site web et une page Facebook seront disponibles prochainement.

Après-midi festif le 15 décembre !

En attendant, l'association donne rendez-vous à tous les Fontainois le mercredi 15 décembre pour une rencontre avec l'équipe. Au programme : ateliers graff, BD et ukulélé, goûter avec l'équipe et mot du Maire.

2021 MERCREDI 15 DÉCEMBRE 14H	14H - 16H30 ATELIERS GRAFF - BD - UKULELE
	16H30 GOÛTER AVEC L'EQUIPE NELSON MANDELA 17H MOT DU MAIRE ET DE VILTAIS

30, Rue de la Liberté, 38600 Fontaine
 T. 07 50 55 01 28 - www.viltais.fr



Restauration

LE JARDIN DU VERCORS : UN RESTAURANT OUVERT À TOUS

Le restaurant Le Jardin du Vercors a rouvert ses portes le mois dernier.

Géré désormais par l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) de l'association Sainte Agnès (spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap), le self de 130 places propose une cuisine familiale de saison, élaborée sur place.

Ouvert à tous, avec la possibilité de tarifs spéciaux (pour les salariés d'entreprises et de collectivités). Pass sanitaire obligatoire.

1 rue René Camphin
Du lundi au vendredi : 11h45-13h45
04 58 27 01 44
lejardinduvercors@ste-agnes.fr



A480 : aménagement du pont du Vercors

Des travaux sont entrepris sur la partie du pont du Vercors enjambant l'autoroute, jusqu'au 31 décembre. La circulation des véhicules est déviée sur la nouvelle voie côté Grenoble. Pour une meilleure fluidité des véhicules et pour améliorer la sécurisation des piétons/cycles, une signalisation et un balisage ont été installés.

Sur le pont du Vercors surplombant le Drac (côté Fontaine), le trottoir nord est neutralisé, la liaison bidirectionnelle pour les cycles et le cheminement piéton sont sécurisés. Une voie dans chaque sens de circulation sera maintenue (sens Fontaine/Grenoble et Grenoble/Fontaine). L'accès à l'autoroute sens Lyon/Sisteron depuis le pont du Vercors est également maintenu.



Tabac Presse Ballanza

Depuis octobre dernier, Cédric Ballanza est le nouveau gérant du tabac presse situé au 25 avenue du Vercors.

Du lundi au vendredi : 6h-21h (non-stop)
Samedi-dimanche : 7h30-21h (non-stop)
09 77 50 31 49



Coup de pouce aux associations sportives !

Le fonds de dotation Hilary a sélectionné 2 associations fontainoises pour bénéficier d'un soutien financier. Ce fonds a pour but la promotion de projets éducatifs et sportifs auprès de la jeunesse sur les territoires de Fontaine et Sassenage. L'objectif de ces projets est de favoriser l'éducation à la santé et au bien-être, de contribuer à l'intégration et la cohésion sociale et de participer au développement personnel. L'ASF rugby obtient une aide de 25 000 € et l'ASF tennis de 5 000 €. Une belle reconnaissance pour l'engagement des associations fontainoises !

L'appel à projet pour le fonds de dotation Hilary sera reconduit l'année prochaine sous la forme de 2 dotations de 15 000 € et 2 dotations de 5 000 €. Retour des dossiers de candidature entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022.

Plus d'infos :
sportsva@ville-fontaine.fr

à Noël FONTAINE

Marché de Noël
Feu d'artifice
Animations

Parvis de l'Hôtel de ville

17 - 18 - 19
DÉCEMBRE 2021





LOISIRS

**Jeunesse :
Les animations
de Noël !**

Dans le cadre des accueils de loisirs (11-14 ans), le service jeunesse a imaginé de nombreuses animations. Sur le thème « Boules de neige et chamallows », la 1^{ère} semaine de vacances (du 20 au 24 décembre) va proposer des ateliers créatifs, des jeux, du théâtre et une ambiance cocooning... Durant la 2^e semaine (du 27 au 31 décembre), le thème sera « Le yéti, mythe ou créature discrète ? », avec des activités créatives, des jeux et des sorties sportives.

Se détendre, s'évader

Pour les 12-17 ans, des animations de proximité sont prévues : du 21 au 23 décembre, les jeunes vont pouvoir participer à un atelier gourmand, un tournoi de futsal (gymnase Marcel Cachin) et une soirée jeux. Du 28 au 30 décembre, un atelier de voitures télécommandées en immersion 3D, un rendez-vous « Chill times » et une soirée cinéma sont au programme.

Q Infos, horaires et inscriptions
04 76 85 91 17

ANIMATIONS

Noël à Fontaine

La Municipalité lance cette année la 1^{ère} édition de Noël à Fontaine : 3 jours de féerie autour d'un marché de Noël animé qui se tiendra sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Des commerçants locaux vous accueilleront dans des chalets et proposeront un grand choix de produits et autres idées cadeaux : bijoux, foulards, épicerie fine, champagne, savons, biscuits, fromage, cosmétiques bio...

Pour se réchauffer ou prendre une pause les stands restauration se feront un plaisir de vous proposer : huîtres, foie gras, saumon, gratin dauphinois, tartiflette au brasero, boules briochées farcies à la viande, hamburgers de Noël, bûches de Noël, marrons chauds, crêpes...

Marché de Noël solidaire

Vendredi 17 décembre de 9h à 17h

→ La Source

Les Fontainois sont créatifs et ils le prouveront lors du marché solidaire !

De nombreux amateurs d'art, tricot, couture ou encore bricolage proposeront leurs créations originales lors de ce marché solidaire qui se tiendra le vendredi dans le hall de La Source (juste en face du marché de Noël !).

Programme :

Vendredi 17 décembre

Marché de Noël de 14h à 23h

- 18h : fanfare des Pères Noël
- 18h30 : inauguration par le Maire et les élus
- 19h : spectacle de cracheurs de feu

Samedi 18 décembre

Marché de Noël de 9h à 23h

- 11h30 : concert avec le groupe « JazzySwing »
- 19h : feu d'artifice (sur le parking de la Mairie)
- 19h30 : spectacle de jonglerie enflammée

Cinéma : Yeti & Compagnie

- 15h30 : La Source (gratuit à partir de 7 ans)

Dimanche 19 décembre

Marché de Noël de 9h à 23h

- 10h-12h30 / 14h-16h30 : balades en Calèche
- 11h30 : concert gospel avec le Gospel Singer de Grenoble
- 18h : fanfare des Pères Noël



Parole d'élus

"Nous avons choisi d'organiser un marché de Noël en cœur de ville en prenant soin d'associer un maximum de partenaires locaux. Un nouveau rendez-vous qui sera ponctué de spectacles et d'animations pour tous les âges et tous les goûts. Nous espérons que ces 3 journées apporteront beaucoup de joie et de plaisir à chacun d'entre vous."

Francesco Alessi

Conseiller municipal délégué à la communication et aux animations



Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la jolie boîte que ce dernier a confié à la Ville sur le parvis de l'Hôtel de ville... Il promet de répondre à chacun !



Anne Pacey

CONCERTS

Ombres et lumières

Gros plan sur Anne Pacey et Vox Low en décembre à La Source. Du jazz rythmé et du rock expérimental.

Anne Pacey est une jeune batteuse et compositrice (française) de jazz qui a remporté plusieurs récompenses dont 3 Victoires de la musique. Véritable globe-trotteuse, elle propose un style musical itinérant et métissé, mêlant jazz, pop, électro et musiques du monde. Après avoir accompagné de grands noms de la scène française et internationale, Anne Pacey s'est consacrée à son propre répertoire aux couleurs plurielles et en forme de carnets de voyage. L'artiste, entourée de musiciens, va venir présenter son album *Bright Shadows*, avec énergie et sensibilité.

Expériences sonores

Le groupe Vox Low est composé de Jean-Christophe Couderc et Benoît Raymond (ex-membres de Think Twice), augmenté de Guillaume Leglise et Mathieu Audin. L'univers musical du groupe oscille entre post-punk et cold wave, avec une pointe de techno-indus. Avec une voix monocorde, des nappes de synthés, des guitares et une batterie, les concerts de Vox Low offrent des touches de New Order et de Can, des sonorités brumeuses et mécaniques qui mettent en place une atmosphère « krautrock », autrement dit un rock progressif et expérimental, à la fois noir et hypnotisant.

Mardi 14 décembre à 20h30

Anne Pacey + Black Snail

La Source - Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 17 décembre à 20h30

Vox Low + Parka Valentine

La Source - Tarifs : 5 € à 12 €



Plus d'infos

lasource-fontaine.fr



© Nathalie Muchamad

EXPOSITION

« Je ne me reconnais plus »

Dans le cadre du mois de la photo 2021, le VOG accueille du 10 décembre 2021 au 22 janvier 2022 l'exposition de Nathalie Muchamad et Johan Sordelet.

Emprunté au texte de Pasolini « *Théorème* », le titre de l'exposition exprime la force de la révélation, qu'elle soit politique, amoureuse ou mystique. Avec leurs travaux, les 2 artistes mettent en lumière et racontent des moments oubliés de l'Histoire en utilisant différents types de récits et de supports.

Entre art, histoire et engagement politique

Nathalie Muchamad propose une recherche sur l'histoire de la fleur d'ylangylang, arbre arrivé d'Asie du Sud-est dans un contexte colonial particulier. Son travail s'articule autour de vidéos, de textes, de dessins et d'installations. Autobiographique et historique à la fois, son travail fait croiser la trajectoire des humains et celle des plantes.

Johan Sordelet présente quant à lui une série de dessins et de vidéos qui s'inspirent de la littérature et de microrécits, afin de questionner notre rapport au genre ainsi que les liens entre art et engagement politique.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi de 9h à 18h

Sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Jeudi 9 décembre 2021 à 18h

Vernissage

Samedi 11 décembre 2021 à 17h

Petit concert de Der Zoologe von Berlin (Isabel Oed & Sergio Zamparo) - poésie électronique

Samedi 18 décembre de 11h à 12h

Café discussion avec les artistes et Malika Ung autour des minorités invisibles

Samedi 8 janvier à 16h

Rencontre avec les artistes

Samedi 15 janvier de 14h30 à 16h30.

Atelier photographie, découverte du cyanotype avec Johan Sordelet

Pour les enfants, à partir de 8 ans

Samedi 22 janvier à 15h

Atelier d'écriture *Tenter sa chance* avec Margeurin le Louvier



Plus d'infos

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67

Mardi 7 décembre

Parlons bouquins ! (jeunes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

Mercredi 8 décembre

Parlons bouquins ! (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Suzane + Joseph Joseph (électro-pop)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Du 9 décembre au 22 janvier

Exposition
« Je ne me reconnais plus »
Nathalie Muchamad et Johan Sordelet
Dans le cadre du Mois de la photo
→ Vernissage : 9 décembre à 18h - Le VOG

Vendredi 10 décembre

Bilan et perspectives : sorties familles
Échanges sur les sorties familles des ex-centres sociaux et projets à venir
→ Maison des habitants George Sand à 18h

Soirée jeux (adultes)
Avec la ludothèque
→ Espace 3 Pom' à 20h

Orchestre régional du Dauphiné - Contes d'hiver (classique)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 10 € à 17 €

Samedi 11 décembre

Rencontre avec un auteur
Jean-Michel Auxière
→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Der Zoologe von Berlin
(Isabel Oed & Sergio Zamparo)
Poésie électronique
→ Le VOG à 17h

Dans l'ordre des choses
Cie Tridi
→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 8 € à 10 €

Mardi 14 décembre

Atelier créatif
Avec Loisirs et solidarité des retraités
Spécial fêtes de fin d'année
→ Maison des habitants George Sand à 14h

Anne Pacey + Black Snail (jazz)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Mercredi 15 décembre

Atelier numérique (jeunes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Espace Nelson Mandela : animations et découverte !
Dès 14h : ateliers graff, BD, ukulélé...
16h30 : goûter avec l'équipe Nelson Mandela
→ Espace Nelson Mandela

Judi 16 décembre

Réunion publique vidéoprotection
→ Salle Edmond Vigne à 19h

Yves Jamait + R.Can (chanson)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 25 € à 28 €

Vendredi 17 décembre

Marché de Noël solidaire
→ La Source de 9h à 17h

Atelier numérique (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Marché de Noël
Cirque en déambulation, sculpteur de ballons
• 18h : fanfare des Pères Noël
• 18h30 : inauguration par le Maire et les élus
• 19h : spectacle de cracheurs de feu
→ Parvis de l'Hôtel de ville de 14h à 23h

Vox Low + Parka Valentine (rock)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 18 décembre



Cinéma : Yeti & Compagnie
→ La Source à 15h30
À partir de 7 ans
Gratuit, places à retirer à La Source

Samedi 18 décembre

Marché de Noël
Atelier maquillage, Maison du Père Noël
• 11h30 : concert avec le groupe « JazzySwing »
• 15h30 : cinéma (gratuit) à La Source : Yeti & Cie
• 19h : feu d'artifice (sur le parking de la Mairie)
• 19h30 : spectacle de jonglerie enflammée
→ Parvis de l'Hôtel de ville de 9h à 23h

Café discussion : les minorités invisibles (danse)
Avec Nathalie Muchamad, Johan Sordelet, Malika Ung
En partenariat avec Radio campus et la Métropole
→ Le VOG à 11h

Spectacle "Ça va râler !"
Serge Papagalli et Stéphane Czopek
Par l'association Font'Anim'
→ Salle Edmond Vigne à 20h30
Infos : 06 38 67 47 36

Dimanche 19 décembre

Marché de Noël
Atelier maquillage, Maison du Père Noël
• 10h - 12h30 / 14h - 16h30 : balades en Calèche
• 11h30 concert gospel avec le Gospel Singer de Grenoble
• 18h : fanfare des Pères Noël
→ Parvis de l'Hôtel de ville de 9h à 23h

Lundi 20 décembre

Conseil municipal
→ Hôtel de ville à 19h (Facebook live)

Mercredi 22 décembre



Contes à croquer spécial Noël !
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Mercredi 29 décembre

Contes à croquer
→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Fontaine bouge enfin !

La majorité municipale souhaite changer l'image de Fontaine auprès de ses habitants et au-delà de ses frontières en soutenant leurs initiatives, celles du monde associatif et des nombreux événements proposés par la ville. Ainsi notre municipalité se montre exigeante dans cette volonté de dynamiser et donc de renforcer l'attractivité de notre commune.

La création du forum des sports et de la vie associative au parc La Poya, événement qui marque la rentrée de septembre, montre ce que la vie associative, fait de mieux pour Fontaine. C'est dans cette continuité de dynamiser Fontaine que la 1^{ère} édition de la fête médiévale, parc Karl Marx a répondu à cette exigence en faisant rayonner Fontaine le temps d'une journée en attirant plus de 6000 personnes.

Mais ce n'est pas tout ! Une nouveauté marque désormais les fins d'années à Fontaine avec la création d'un marché de Noël sur le parvis de l'Hôtel de Ville les 17, 18 et 19 décembre prochains. Cette 1^{ère} édition proposera de nombreuses animations gospel, spectacles, fanfare, feu d'artifice en présence de commerçants locaux. À noter, la projection d'un film d'animation gratuit à La Source le 18 décembre, faisant suite au succès de « Fontaine fait son cinéma » cet automne. L'événement fera la part belle aux partenariats locaux. Nos écoliers seront également associés à cet événement en décorant des sapins en bois. Une démarche festive qui associe le développement durable et l'environnement pour sensibiliser les enfants au réemploi et éviter de couper des sapins.

Nous continuerons le mois de janvier dans ce même esprit avec la 1^{ère} cérémonie des vœux du Maire à la population fontainoise : rendez-vous le 7 janvier à 18h30 à La Source. Une manière de mettre en avant et de faire connaître davantage aux habitants ce bel établissement culturel.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces différents événements. En attendant, nous vous souhaitons de passer de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Poker menteur ?

Un débat d'orientation budgétaire oblige à de la transparence et à un sens de l'intérêt général. Lors du dernier conseil municipal M. Longo s'est livré à un poker menteur sur la réalité financière de la commune, qui en un an et demi s'est dégradée avec une épargne nette négative de près de 500 000 euros. Il nous a présenté un document technique sans substance, vide de contenu politique et sans affichage des priorités.

Mais si l'opacité est de mise sur les conditions du financement des actions municipales et sur les moyens humains mis à disposition par la commune pour les réaliser c'est peut-être parce qu'il est envisagé de raboter drastiquement la masse salariale et donc de supprimer des emplois et des services.

C'est une chose de faire le tour des quartiers en faisant des promesses sur le déploiement des services publics en direction des habitants, c'en est une autre de mener un débat budgétaire réaliste et responsable.

M. Longo, assumez votre politique et après la mise à mort de la MJC, de l'OMS et du COS, répondez nous clairement: de quels services allez vous priver les Fontainois-es? quelles actions associatives sportives, culturelles ou sociales allez vous mettre à mal?

En investissement la majorité a un cap : endetter la commune. Elle emprunte 19 millions d'euros explosant la dette pour atteindre un niveau record de 24 millions fin 2026 (elle était de 11 millions à la fin du dernier mandat). Irresponsabilité politique? ou M.Longo se fiche de ce qu'il se passera après 2026 ?

Le plan pluriannuel articulé autour d'un seul objet, certes vertueux, la reconstruction d'une école, ne met pas en évidence les autres investissements et leurs financements. Cela s'apparente à une mauvaise plaisanterie où la majorité s'est obstinée à gonfler artificiellement les recettes sans les expliciter clairement pour faire passer un niveau de dépenses intenable et porteuses d'efforts financiers à venir pour les contribuables.

M. Longo il serait temps de vraiment échanger avec les Fontainois-es.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à fontaine

Pas les mêmes valeurs...

En ces temps de nationalisme voire de négationnisme grandissants, la question de la lutte contre toutes les discriminations doit être une priorité.

Il y a tout juste un an, nous proposons au Conseil Municipal un vœu pour faire de Fontaine une ville qui agit contre l'homophobie et la transphobie. Ce vœu a été rejeté en bloc par la majorité qui disait vouloir s'engager vers un plan d'actions.

Que s'est-il passé depuis? Une seule et unique réunion au printemps où notre groupe a fait de nombreuses propositions d'actions, dont aucune n'a vu le jour.

Autre exemple, ce lundi en Conseil Municipal était présenté le rapport 2021 en matière d'égalité femme-homme, au sein de la collectivité mais aussi concernant les actions de la ville.

Nous avons entre autres évoqué la question de la programmation des artistes femmes à La Source, qui représente seulement 18 % cette année.

Quelle a été la réaction de la majorité? Que jamais ils ne mettront de quota de femmes dans la culture... Pourtant, en politique par exemple, sans les lois de parité jamais nous n'aurions eu de femmes, alors qu'elles représentent la moitié de notre population.

Ajoutons désormais une discrimination de plus avec la campagne d'affichage « Gère ta conso » : une campagne municipale qui nous a énormément choqués.

Quel en est le message? « Vous êtes jeune donc alcoolique et chômeur... Si vous n'avez pas de travail c'est parce qu'on ne peut pas vous faire confiance, la preuve vous ratez tous vos rendez-vous ».

C'est plus qu'une campagne maladroite. Elle a été pensée, réfléchie, et nous en sommes très inquiets. C'est cela la politique jeunesse de la majorité? C'est de cette façon que notre commune a décidé de soutenir ceux qui ont payé un fort tribut à cette crise sanitaire?

Non contents de refuser nos propositions de soutien particulier envers les jeunes au CCAS, la ville de Fontaine décide de les stigmatiser.

Non, non et trois fois non! De notre côté, nous nous battons toujours pour une société plus inclusive!

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
À partir du 9 septembre, le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h45
- Vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h
- Dimanche : 9h-12h30

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi (voir p.16)

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2022

Votre enfant est né(e) en 2019 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2022 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf
- l'avis d'imposition 2020 (pour les personnes n'ayant pas de quotient Caf)
- si besoin, jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2020 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2022 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

> Les inscriptions se feront du 7 février au 1^{er} avril aux horaires d'ouverture de l'espace famille (tous les matins de 8h30 à 12h, lundi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h).

📍 Renseignements : Espace famille
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine

Le Souvenir Français

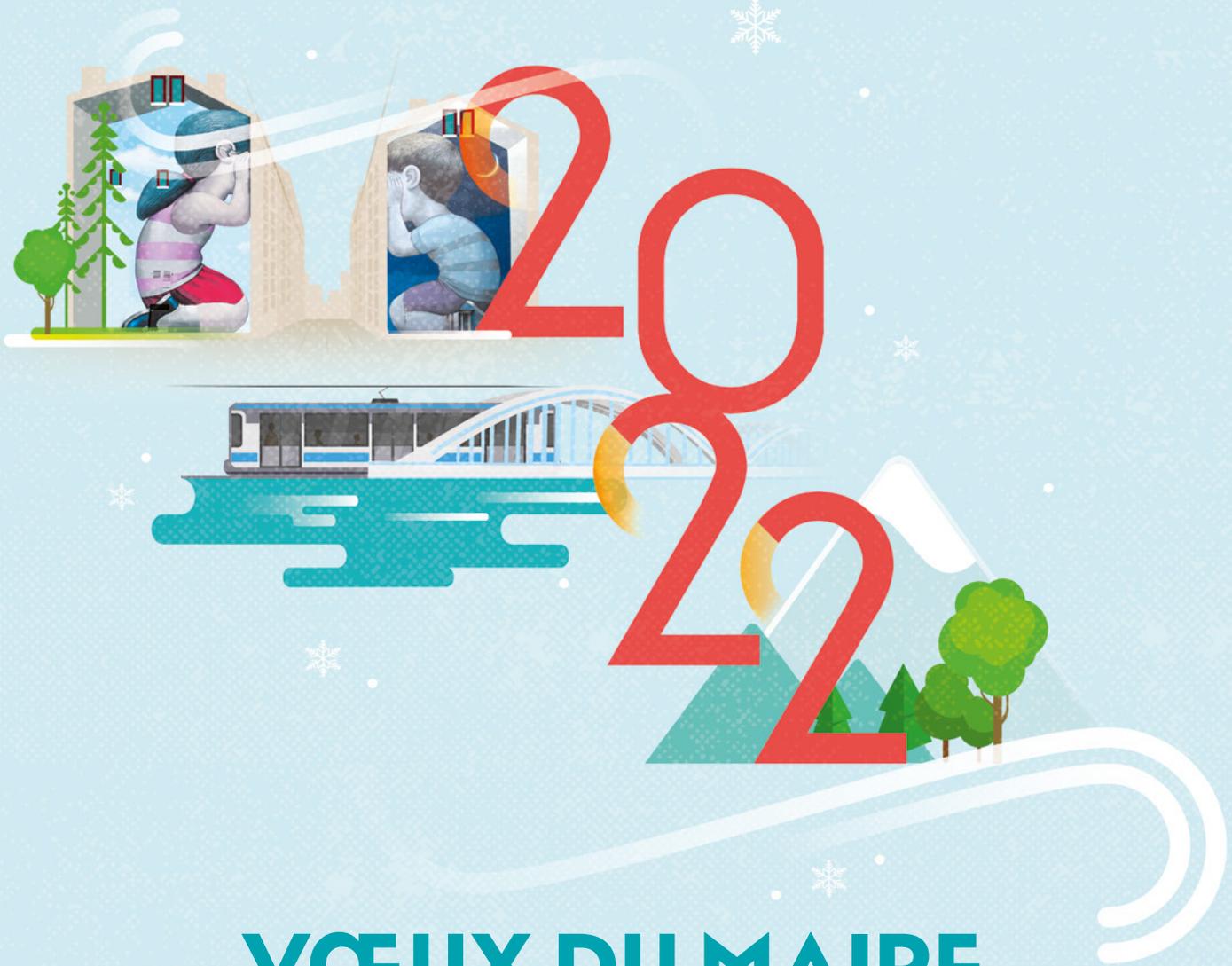
Cette association fondée en 1887 est composée de bénévoles qui font vivre au quotidien la mémoire combattante française en œuvrant pour qu'aucune tombe de « Mort pour la France », ni monument, ni stèle commémorative ne soit à l'abandon.

Pour mener à bien cette mission, Le Souvenir Français a besoin de bénévoles.

📞 Contact comité de Grenoble : René Le Mouël
06 81 82 47 74

Centre nautique Lino Refuggi

Fermeture annuelle du 19 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus.



VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

OUVERT À TOUS

**VENDREDI 7 JANVIER
18H30 - LA SOURCE**

Pass sanitaire obligatoire - Respect des gestes barrières